



le Paulinois



Volume 9 #3

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Décembre 2013

Le billet du Maire

Le 19 novembre 2013

Aux citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous sou mets les renseignements suivants

ÉTATS FINANCIERS 2012 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers 2012, vérifiés par la firme Michel Beaulieu, CPA auditeur, CA, ont été étudiés et approuvés lors d'une session extraordinaire. Ils montraient des revenus de 3 384 544 \$ et des charges et affectations de 2 914 273 \$, laissant ainsi un excédent de 470 271 \$ et portant notre excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012 à 1 136 225 \$. Quant à l'excédent de fonctionnement affecté il était de 306 278 \$.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE COURANTE

Nous avons adopté, pour cette année, un budget de 3 336 338 \$ incluant les appropriations du surplus aux fins de l'équilibre budgétaire de 238 459 \$. À cette date, nous estimons que les revenus atteindront 3 657 678 \$ auxquels on ajoute des appropriations de surplus de 246 617 \$, totalisant ainsi 3 904 295 \$, et que les charges et affectations devraient atteindre 3 749 390 \$, créant un excédent de fonctionnement pour l'exercice de 154 905 \$. Nous tentons de maintenir pour l'année 2014 les mêmes prévisions budgétaires que pour 2013. La diminution du taux de la taxe pour l'enlèvement et la destruction des ordures nous permettra sûrement d'atteindre notre objectif. Cette diminution de

la taxe pour l'enlèvement des ordures est due à la bonne gestion de la MRC du Haut-Richelieu.

VOICI LES GRANDES LIGNES DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013

Des dossiers importants ont retenu l'attention et les efforts du conseil municipal cette année, entres autres :

- Grâce à une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec, une nouvelle exposition permanente a été installée au Blockhaus de la Rivière-Lacolle.
- Dossier d'acquisition et d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau, processus d'approbation des électeurs-proprétaires par la tenue d'un registre et abandon du projet.
- Dossier d'achat d'un nouveau camion d'Unité secours.
- Refinancement de l'emprunt du camion-échelle.
- Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) volet 2.1, pour une caserne d'incendie.
- Participation à la 3^e édition du Rendez-vous photo du Richelieu, exposition de photos sur la jetée de la 61^e Avenue en partenariat avec Parc Canada.
- Règlement 312-2013 permettant le paiement en un versement du capital et exemptant un immeuble de la taxe relative aux travaux d'assainissement et d'égouts sanitaires.

D'autres dossiers tout aussi importants ont été traités pendant l'année; des efforts soutenus ont encore été déployés pour récupérer le remboursement des dépenses engendrées durant l'inondation 2011. Comme chaque année, des modifications aux règlements de zonage et d'urbanisme se sont avérés nécessaires.

TRAVAUX DE VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

En plus de l'entretien normal, du nettoyage de plusieurs fossés et du rapiéçage mécanique à plusieurs endroits, nous avons asphalté la rue Claude et nous sommes à compléter la 1^{re} Rue (section entre les 67^e et 79^e Avenues).

PROJECTIONS POUR 2013 ET ANNÉES SUIVANTES

- Dossier guichet bancaire dans la municipalité.
- Programme d'accès à la propriété pour les nouvelles constructions.
- Une demande d'aide financière transmise au gouvernement pour une prolongation du réseau d'assainissement des eaux usées pour la 64^e Avenue ainsi que la rue Des Noyers.
- Ajout de luminaires sur la 62^e Avenue.
- Aménagement de deux parcs dans les secteurs nord et sud de la municipalité.
- Revitalisation du centre du village par un programme d'allègement de la charge fiscale, amélioration visuelle par l'ajout de fleurs et si possible abaissement des puisards dans certaines rues.
- Installation d'une enseigne numérique à la mairie afin de mieux informer les citoyens et publiciser les diverses activités.
- Projet d'entente et de partenariat avec Parcs Canada pour l'utilisation et l'aménagement de la jetée pour les citoyens.
- Étude de la possibilité d'un agrandissement de notre bibliothèque municipale.
- Organisation d'un carnaval d'hiver pour la clôture des activités 1812 en partenariat avec la municipalité de Lacolle.
- Organisation d'une fête d'été.

Suite page 2

Le billet du maire - suite**CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$**

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ accordés depuis le dernier rapport du maire :

Les entreprises GM St-Blaise inc.

Contrat d'enlèvement de la neige 87 426,31 \$

Ultima Assurances

Assurances 37 738,00 \$

Michel Beaulieu / CA

Honoraires vérificateurs 27 180,09 \$

MRC du Haut-Richelieu

Contrat d'enlèvement des ordures 241 508,34 \$

MRC du Haut-Richelieu

Quote-part 104 731,27 \$

MRC du Haut-Richelieu

Coupons internet 8 280,00 \$

Pavage Daudi Itée

Travaux 1^{re} Avenue & 11^e Avenue 119 449,49 \$

Jambette Évolujoux

Jeux de parc 42 006,21 \$

Béton mobile St-Alphonse Inc.

Réfection 1^{re} Rue 292 388,76 \$

Carrier Communication & Design

Nouvelle exposition Blockhaus 91 630,90 \$

Industrie Lafleur

Camion # 1039 222 313,94 \$

P. Baillargeon Ltée

Niveleuse, pierre et réfection Rue Claude 102 177,43 \$

Total 1 376 830,74 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**Rémunération de base**

Maire 20 004,20 \$

Conseillers 4 796,93 \$

Allocation de dépenses

Maire 9 502,10 \$

Conseillers 2 398,47 \$

À la M.R.C. du Haut-Richelieu, un montant est remis pour chaque réunion

Rémunération de base 129,28 \$

Allocation de dépenses 64,64 \$

Frais de déplacement 0,47 \$ le kilomètre

Mot de la fin et notre engagement

- La jeunesse (loisirs, activités)
- Augmentation et amélioration des services (guichet bancaire, transport pour les aînés)
- Activités culturelles et familiales (festival, expositions)
- Promotion du corridor nautique
- Établissement d'une gouvernance pour les organismes et associations
- Aider nos gens d'affaires à réaliser leurs projets
- Faire la promotion de nos sites magnifiques avec les mécanismes existants, tel tourisme Haut-Richelieu
- Ramener les services que nous avons perdus au fil des ans
- Créer de nouveaux services en implantant des infrastructures municipales (ex: quai municipal)
- Mettre en place des comités consultatifs de citoyens et gens d'affaires afin de promouvoir l'implication sociale de tous les citoyens et ainsi encourager les échanges d'idées et la création de nouveaux projets communautaires et sociaux.

➤ ÉCOUTE**➤ ENGAGEMENT**

Chaque conseiller aura des dossiers à suivre

➤ TRANSPARENCE

L'équipe s'assurera de vous informer des projets
Communication régulière aux citoyens

➤ INTÉGRITÉ

Dans chaque action posée par les membres du conseil et par les employés.

Le conseil municipal travaillera d'ici les prochains mois, à prioriser les projets et à établir un plan triennal et un plan quinquennal.

Claude Leroux
Maire

Le conseil municipal en bref**Août**

- Octroi du contrat de services professionnels pour la réfection de la chaussée de la 1^{re} Rue, relevés topographiques et préparation de devis pour l'étude géotechnique, à la firme BPR au coût de 43 252 \$.
- Adoption du règlement # 313-2013 visant à modifier les règlements de zonage et celui des permis et certificats, de façon à assurer la conformité de nos règlements avec le règlement de contrôle intérimaire # 471 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.

Septembre

- Travaux de voirie (creusage de fossés) sur la 3^e Rue via la 101^e Avenue et sur la rue Boissonnault.
- Octroi du contrat de services professionnels pour l'évaluation du potentiel de valorisation et de la disposition des boues usées à la firme BPR, au coût de 29 318,63 \$.
- Autorisation à aller en appel d'offres pour les travaux de réfection de la 1^{re} Rue, de la 67^e Avenue à la 79^e Avenue, sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO).

Octobre

- Travaux de voirie sur la rue Claude pour un montant subventionné de 14 300 \$.

- Octroi du contrat de réfection de la 1^{re} Rue à la firme Béton Mobile St-Alphonse inc. pour une somme de 930 458,76 \$.

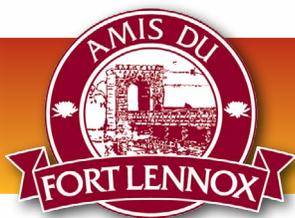
Novembre

- Mandat de services professionnels à la firme Richelieu Hydrogéologie inc., afin de réaliser une étude hydrogéologique conforme aux exigences du Règlement sur le captage des eaux souterraines du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, au coût d'environ 10 225 \$.
- Appui à la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu afin de prolonger le décret 964 2011 à la suite des inondations printanières, étant donné le nombre de dossiers, plusieurs de ceux-ci n'étant pas encore réglés.

Aides financières – commandites et adhésions

- Lac Mégantic 4 000 \$
- Parrainage civique 60 \$
- Tournoi interrégional (hockey) 100 \$
- Musée du Haut-Richelieu 75 \$

Source : Marie-Lili Lenoir
Directrice générale



La saison 2013 en fut une de transition au fort Lennox avec l'arrivée d'une nouvelle équipe à Parcs Canada. Nous sommes heureux que la bonne collaboration entre les Amis du Fort Lennox et Parcs Canada se soit poursuivie comme par le passé, et ce, dans le meilleur intérêt des visiteurs de notre merveilleux site historique.



Un grand merci à tous ceux qui nous ont appuyés en devenant membres des Amis ou en participant à notre méchoui annuel.

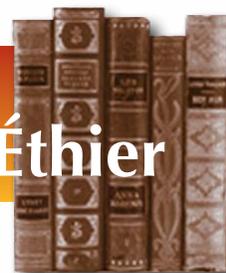
La directrice générale de l'association, Madame Nathalie Vigneault, et les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour souhaiter à tous les Paulinoix et Paulinoises ainsi qu'à tous les amis du fort Lennox un **Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2014!**

Helen Farrar
Présidente

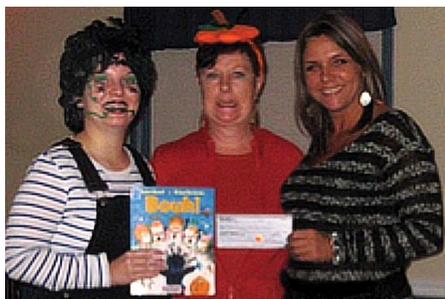
Avis aux contribuables

La municipalité désire informer les contribuables qu'en 2014 les taxes municipales seront acquittées en **4 versements** au lieu de **5 versements**. Actuellement le dernier versement s'effectue en novembre. L'an prochain, le dernier versement s'effectuera en septembre 2014.

Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



Chaque année, depuis près de dix ans, le Club Optimiste de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix contribue financièrement à l'activité de l'Heure du conte. Cet appui nous permet d'organiser des activités spéciales pour l'Halloween, la Saint-Valentin, Noël et Pâques, de rémunérer l'animatrice et de distribuer des prix de présence aux enfants qui y assistent. Un grand merci au Club Optimiste pour sa fidélité ainsi qu'au Club Fadoq, qui nous permet d'utiliser ses locaux.



De gauche à droite : Alexe Bastien, animatrice de l'activité Halloween de l'Heure du conte; Carmen Caya, responsable de l'activité; Mélanie Brodeur, présidente du Club Optimiste remettant un chèque à Madame Caya.

Visitez gratuitement un musée avec votre famille

La bibliothèque vous offre désormais tout au long de l'année la possibilité de visiter gratuitement six musées situés en Montérégie :

- Le Biophare de Sorel-Tracy
- La maison nationale des Patriotes de Saint-Denis-sur-Richelieu
- La maison LePailleur de Châteauguay
- Le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire
- Le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- Le MUSO (Musée de société des Deux-Rives) de Salaberry-de-Vallefield

Il suffit d'être abonné à la bibliothèque et d'avoir 14 ans et plus. En vous présentant à la bibliothèque, vous recevrez sur demande pour une période de 14 jours « La Carte Musée Montérégie », permettant à une famille composée de deux adultes et deux enfants de visiter gratuitement un des six musées mentionnés plus haut. Profitez-en!

Période des Fêtes

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Elle sera toutefois ouverte le samedi 28 décembre de 10 heures à midi pour accommoder les lecteurs. Nous reprendrons nos activités normales le vendredi 3 janvier.

L'équipe de la bibliothèque souhaite à tous et à toutes de **Joyeuses Fêtes et une année 2014 heureuse et prospère.**

Roger Langlois,
Responsable

Élections municipales 2013

Nouveau conseil municipal

Maire : **M. Claude Leroux**

Conseillers : **Mme Julie Mayer**
Mme Linda Gamache (élue sans opposition)
Mme Carol Rivard (élue sans opposition)
M. Daniel Ponton (élu sans opposition)
Mme France Desroches
M. Denis Thomas

Taux de participation : 50.8 %
Nombre de votes valides : 825
Nombre de votes rejetés : 17
Nombre d'électeurs inscrits : 1657



Service de sécurité incendie



La prévention des incendies au temps des Fêtes

En vue des préparatifs du temps des Fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie pouvant survenir avec vos décorations et sachez quoi faire pour être moins exposé aux dangers du feu.

Le sapin

- Optez pour un sapin artificiel, car il risque moins de prendre feu. Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Placez le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Installez le sapin naturel à plus d'un mètre de toute source de chaleur ou des flammes.

Comment se débarrasser du sapin naturel

- Envoyez le sapin au recyclage ou appelez à votre municipalité dès que les fêtes sont

terminées ou lorsque l'arbre est sec.

- Ne brûlez pas votre sapin dans le foyer ou le poêle à bois, il pourrait laisser des dépôts de créosote dans le conduit de la cheminée, ce qui augmente les risques d'incendie.

Les guirlandes de lumières

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Vérifiez les instructions du manufacturier avant d'installer des lumières de Noël : respectez le nombre permis de jeux de lumières à mettre bout à bout.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie.

Gilles Bastien
Directeur

(Source : Sécurité publique Québec)



Cercle de Fermières



La rentrée étant derrière nous depuis quelques mois, laissons place à nos nombreuses activités. Nos journées de rencontres et notre partie de cartes ont été particulièrement réussies. Merci de votre présence en grand nombre et de votre intérêt.

C'est l'occasion spéciale par ce petit mémo de souhaiter une bienvenue particulière à toutes nos nouvelles membres, en espérant qu'elles se plaisent dans notre Cercle. Je sais que les plus anciennes prendront bien soin de les accueillir avec chaleur et leur transmettront de judicieux conseils sur les techniques qu'elles maîtrisent, tout en leur communiquant satisfaction et fierté d'être membres du Cercle de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Je suis très contente de travailler avec les membres dynamiques du conseil d'administration. Au nom de cette belle équipe et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne et fructueuse année. Que la santé soit au rendez-vous, que votre participation soit active et que le succès soit présent dans vos réalisations et vos projets.

Joyeux Noël et Bonne Année à chacun de vous ainsi qu'à vos familles...

Sylvie Néron
présidente

Nouvelles de la Fabrique



En novembre 2013, un rappel pour la dîme vous a été envoyé. Nous n'avons reçu que quelques réponses. Le prochain envoi pour la dîme 2014 s'effectuera en février prochain.

Certaines personnes faisant partie du conseil de Fabrique passeront probablement de porte en porte pour rejoindre ceux qui n'auront pas répondu.

L'équipe qui s'occupe d'amasser des fonds pour le chauffage est déjà à l'oeuvre, mais là aussi les réponses se font attendre.

En septembre 2013, le comité pour sauver l'église a rencontré M. Beauregard, délégué par l'évêché. Nous lui avons expliqué notre situation et une nouvelle rencontre aura lieu en janvier prochain, pour voir si les solutions apportées sont bonnes et ce que l'évêché en pense. Comme les autres fois, je vous rappelle

que le seul fait de payer votre dîme aiderait grandement à sauver notre (votre) église.

P.S. La dîme peut être payée en plus d'une fois. Exemple : 100 \$ dollars en 4 versements (chèques) de 25 \$. Ou 60 \$ en 2 versements de 30 \$.

L'assistance à la messe dominicale est sensiblement toujours la même, soit entre 35 et 50 personnes selon les semaines. La messe de Noël à Saint-Paul sera célébrée à 7 heures (19 heures) le 24 décembre. Le célébrant sera l'abbé Pierre Oigny.

Je vous souhaite au nom des marguilliers(ières) et de moi-même

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année 2014 !

Francine Gauthier
Présidente de l'assemblée de Fabrique



Compo-Haut Richelieu

QUE FAIRE AVEC....?

Que faire avec mes contenants consignés ?

Rapportez-les chez le détaillant, vous pourrez ainsi récupérer le montant de la consignation qui peut être de 5, 10 ou 20 cents. Tous les contenants seront recyclés.

Que faire avec mes vêtements ?

Les centres de partage ou les organismes de charité récupèrent les vêtements, jouets, meubles et vaisselles, favorisant ainsi le réemploi.

Que faire avec mes résidus encombrants ?

Il existe une collecte gratuite sur appel pour les électroménagers et autres grosses pièces de métal, vous n'avez qu'à communiquer avec Compo-Haut-Richelieu inc. pour vous y inscrire en téléphonant au 450 347-0299, poste 21.

De cette façon, un collecteur se déplace pour recueillir les pièces de métal suivantes : congélateur, cuisinière, laveuse-sécheuse, four à micro-ondes, réservoir à eau chaude, bain, bicyclette, clôture d'aluminium, structure de piscine, tondeuse à gazon, etc.

Que faire avec mes résidus de construction ?

Les écocentres sont à la disposition des citoyens qui veulent se départir de matériaux de construction, de démolition, de rénovation, de résidus verts, de béton, de métal, etc.

Que faire avec mes peintures, teintures et vernis ?

La plupart des quincailleries Rona, des magasins COOP et Matériaux à bas prix, reprennent les résidus de peinture, teinture, laque et vernis.

L'organisme Éco-Peinture gère le système de récupération et de mise en valeur des contenants de peinture et des peintures mis au rebut. La presque totalité des résidus de peinture récupérés au Québec sont mis en valeur par Peintures récupérées du Québec. L'entreprise trie, traite et conditionne la peinture récupérée et remet sur le marché des produits finis de qualité dans plusieurs couleurs, autant pour la peinture extérieure qu'intérieure.

Il existe plus de 760 points de dépôts, dont 420 municipaux (pas tous permanents). Consultez le site Internet Éco-Peinture pour connaître le point de dépôt le plus près de chez-vous.

Assurez-vous de l'étanchéité des contenants avant de les transporter aux points de collecte. Il est recommandé de ne pas mélanger les différents produits entre eux.

Généralement les contenants vides de toute peinture et ouverts (sans couvercles) sont acceptés dans la collecte sélective. De plus les aérosols de peinture sont récupérés par les collectes municipales de RDD et envoyés à Peintures récupérées du Québec.

Que faire avec mes résidus domestiques dangereux ?

Les ampoules fluocompactes, les cartouches d'encre vides, les cellulaires, les huiles usées et leurs filtres, la peinture, les piles, les pneus et le propane sont acceptés à l'année dans les trois écocentres. Tout autre résidu domestiques dangereux (RDD) peut être apporté à la remise des RDD de l'écocentre Saint-Luc du 15 avril au 15 octobre, et ce, chaque année.

Que faire avec mes appareils de technologie ?

Le matériel informatique peut être apporté sans frais à l'un des trois écocentres de Compo-Haut-Richelieu inc.

Que faire avec mes appareils électroniques (télévision, chaîne stéréo, magnétoscope, etc.)

Le matériel électronique peut être apporté sans frais à l'un des trois écocentres de Compo-Haut-Richelieu inc.

Que faire avec mes appareils électriques (petits électroménagers, outils électriques, etc.)

Les appareils électriques ne sont pas destinés aux ordures ménagères. Il existe de nombreux récupérateurs pour les appareils électriques. Il y en a sûrement un près de chez vous. Les matières récupérées sont destinées au réemploi, au recyclage, à la valorisation et en dernier recours, à l'élimination sécuritaire. Consultez le Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs et sélectionnez équipements électriques pour savoir où les apporter.

Que faire avec mes pneus ?

Les pneus avec ou sans jantes, de grandeur standard, sont acceptés dans les écocentres.

Rappelez-vous que les écocentres (parcs à conteneurs) ne sont pas des dépotoirs. Seuls les matériaux secs (résidus de construction, armoires et meubles de bois) et les résidus domestiques dangereux y sont acceptés.

Horaire des collectes 2014

■ Ordures ménagères ■ Matières recyclables

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



**ÉCOCENTRE
LACOLLE**

8, boulevard industriel, Lacolle
450-246-2521

Heures d'ouverture

Du 1er janv. au 30 mars

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8 h 30 à 16 h

Du 31 mars au 2 novembre

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	8 h 30 à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 18 h
Vendredi	8 h 30 à 18 h
Samedi	8 h 30 à 16 h

Du 3 novembre au 31 décembre

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8 h 30 à 16 h



Chronique histoire

Faire-part de funérailles!

Voici une ancienne pratique qui en étonnera plus d'un. De nos jours, lors d'un décès, il est de mise pour les familles éprouvées d'adresser, quelque temps après les funérailles, des remerciements à ceux qui leur ont exprimé leur sympathie.

Au début du 20^e siècle, il était assez courant chez les familles plus à l'aise financièrement d'expédier aux connaissances et amis une invitation pour assister aux obsèques de la personne décédée. Un genre de faire-part de funérailles, remis de main à main ou expédié par la poste. Il semble que cette coutume soit encore en usage dans certaines parties de la France.

Dans le document ci-joint datant de 1929, la défunte était madame Joséphine Trahan, une résidante de Saint-Paul, veuve d'Amédée Régnier. Monsieur Régnier avait été élu conseiller municipal à Saint-Paul en 1912. Il avait aussi été propriétaire de l'hôtel Régnier, devenu ultérieurement l'hôtel Lenoir et l'Auberge de l'île. Il était décédé le 13 janvier 1921 à l'âge de 66 ans.



MONSIEUR,

Vous êtes respectueusement prié d'assister aux funérailles de

Joséphine Trahan

EPOUSE DE FEU AMÉDÉE REGNIER,

décédée à St-Jean, Jeudi, le 3 Octobre 1929, à l'âge de 69 ans.

Les funérailles auront lieu à St-Paul de l'Ile-aux-Noix, Samedi, le 5 Octobre, courant, à 9 hres a. m.

Le convoi funèbre partira de sa résidence, du Village de St-Paul de l'Ile-aux-Noix, à 8.45 a. m. pour se rendre à l'église paroissiale, et de là, au lieu de la sépulture.

St-Paul, ce 3 Octobre 1929.

DE LA PART DE LA FAMILLE.

L'original daté du 3 octobre 1929

Grenier aux trouvailles

(Partage sans Faim) 6, rue Van Vliet, Lacolle, Qc



ACTIVITÉ : GROUPE D'ACHATS DES FRONTIÈRES

Dans le cadre d'une saine alimentation, un groupe d'achats coopératif a été mis sur pied en 2003. Celui-ci permet aux membres de se procurer des aliments de première qualité tels que fruits et légumes frais, pain commercial, fromages, œufs, miel, viande, produits bio. Le groupe encourage l'achat des produits locaux et du Québec afin de soutenir le développement durable dans la communauté.

Pourquoi être membre? Pour faire des économies allant jusqu'à 40%. Le groupe d'achats est ouvert à tous. Pour informations, veuillez communiquer avec Diane au 450-246-4032

groupeachatsdesfrontieres@bell.net.ca

CUISINE NOUVELLE GÉNÉRATION

Vous n'avez pas le temps de cuisiner, vous manquez d'inspiration, vous n'aimez pas cuisiner seul, vous voulez économiser, apprendre et partager des informations sur l'alimentation? La cuisine nouvelle génération est là pour vous!

Le Grenier innove en offrant des journées de cuisine d'un tout nouveau genre. Venez vivre une nouvelle expérience, découvrir des recettes et approfondir vos connaissances! Ambiance conviviale et amusante. Pour cuisiner de bons petits plats économiques, encourager le développement durable et le développement de liens solides au sein de votre communauté, c'est au Grenier que ça se passe!

Pour tous ceux qui éprouvent un intérêt...débutants, personnes seules, retraités, travailleurs, jeunes et moins jeunes, il y a une place pour tous!

Thématiques selon vos besoins, en petits groupes de 3 à 5 personnes:

Un aliment découverte à déguster à chaque rencontre!

- Cuisine santé
- Cuisine traditionnelle (plats principaux pour la semaine)
- Initiation à la cuisine pour les 6 ans et plus
- Confitures petits fruits : fraises, framboises, bleuets
- Cuisine du monde : Chine, France, Inde, etc.
- Purée de bébé

Pour informations
ou pour s'inscrire
à un atelier de cuisine,
veuillez communiquer au
450-246-4032
greniercuisine@bell.net.ca

Salle d'entraînement et de mise en forme

Santé / Mieux-être / Saines habitudes de vie

- Programmes d'entraînement personnalisés selon vos besoins
- Séances supervisées par un kinésologue et un entraîneur certifié
 - Ouvert aux femmes et aux hommes
 - 25,00/mois

Venez rencontrer vos entraîneurs qui sauront orienter vos efforts et maintenir votre motivation.

Venez vivre la différence avec nous !

GYM

SERVICES : Comptoir familial et Meublerie

Venez habiller toute la famille à petits prix pour cet hiver. Nous avons aussi des meubles, de la vaisselle, literie, jouets et articles saisonniers. De tout pour la maison.

**Carte de membre
pour ados gratuite
(10% de rabais)**

Journée des aînés

1^{er} jeudi du mois Bonis \$\$\$

Journée des membres

3^e jeudi du mois Carte rabais

**De tout pour tous,
nouvel arrivage tous les jours**

Horaires

Mardi, mercredi et samedi
de 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LE COMPTOIR FAMILIAL

Nous recherchons bénévoles avec camionnette ou remorque pour transport de dons et de meubles. Frais de kilométrage défrayés.

Vous avez un peu de temps disponible et vous avez le goût de nous aider à soutenir votre communauté ? Nous recherchons des personnes dynamiques pour compléter notre équipe au comptoir.

Informations :

Danielle Thibault 450-246-4032

**Message
aux donateurs de meubles**



Veuillez prendre note que vous devez nous contacter au 450-246-4032 avant de venir les porter, car notre espace est limité.

Merci de votre compréhension.

Sûreté du Québec



CONDITIONS ROUTIÈRES PROBLÉMATIQUES? JE RÉDUIS MA VITESSE, C'EST AUTOMATIQUE!



La Sûreté du Québec rappelle aux usagers de la route qu'ils doivent impérativement adapter leur conduite aux conditions routières en réduisant leur vitesse lorsque ces dernières sont problématiques.

En vertu de l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou pas entièrement dégagée.

Conséquemment, les policiers pourraient émettre des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive compte tenu des conditions routières, et ce, même si ce dernier respecte la limite indiquée sur les panneaux routiers.

Rappelons que la plupart des sorties de route surviennent lorsque la vitesse n'est pas adaptée aux conditions routières. En réduisant leur vitesse et en adaptant leur conduite, les usagers de la route réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision mortelle ou avec blessés.

Par ailleurs, il est à noter que les conducteurs qui ne respectent pas l'article 330 du CSR s'exposent à une amende de 60 \$ plus les frais et la contribution. Cette infraction est également sanctionnée par deux points d'inaptitude. La Sûreté du Québec remercie l'ensemble des usagers de la route pour leur collaboration.

Le Père Noël est bien réel!

Pour terminer, voici une référence bien intéressante qui vous permettra de retrouver votre cœur d'enfant. Aussi agréable pour les enfants que les adultes, ce site internet est fort impressionnant et vous donne un contact presque réel avec ce cher Père Noël. Il suffit de répondre à quelques questions et de fournir une photo. Le Père Noël virtuel se chargera ensuite d'adresser quelques mots à la personne de votre choix via une vidéo que cette dernière recevra. C'est si réel! Grâce à vos confidences, le Père Noël sera en mesure d'énoncer où la personne habite, quel est son nom, si elle a été sage ou non et ce qu'elle souhaite pour Noël. Qui ne serait pas ébloui devant tant de magie et de réalisme! Pour créer votre message: www.perenoelportable.com/preparer-un-message.

Pour terminer, je tiens à vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes et au plaisir de vous retrouver en 2014.

Nadia Charette
Directrice des Loisirs



Le temps des Fêtes est à nos portes!

Voici un moment propice pour partager de beaux moments en famille ou entre amis. Profitez-en pour sortir dehors, faire des activités, célébrer les traditions et faire plaisir à vos proches!

Si vous êtes seul ou loin de votre famille, ne restez pas isolé. Sortez ! Organisez un réveil-lon entre voisins ou entre amis pour festoyer. Que vous soyez deux ou en petits groupes, mettez une ambiance chaleureuse dans la maisonnée. Décorez, allumez quelques lumières vives, préparez un bon repas à l'odeur festive. L'idée est de vous créer une soirée spéciale et pleine de magie malgré l'éloignement ou la solitude.

Propositions d'activités sur la Rive-Sud de Montréal !

Voici quelques propositions d'activités en vue

du congé du temps des Fêtes. À Saint-Paul même, une nouvelle patinoire verra le jour sur le canal de Parc Canada. Venez y faire des balades en famille ou entre amis. Lumières et ambiance festive seront au rendez-vous. Si vous avez le goût de sortir un peu du coin, le Vieux-Port de Montréal regorge d'activités pour tout le temps des Fêtes. Visitez leur site web pour connaître les différentes attractions: <http://lesfeeriesduvieuxmontreal.info/>

Dans notre belle région, près d'une vingtaine de Marchés de Noël vous proposent les créations et produits agroalimentaires du terroir. C'est l'endroit idéal pour se dénicher des idées-cadeaux sensationnelles et uniques. Rendez-vous sur ce site web pour découvrir un Marché de Noël près de chez vous : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/agrotourisme/Pages/marchesdenoel.aspx>